

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : R-4189-2022 (Phase 2)

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après la « Demanderesse » ou « Intragaz »)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **ROCK MAROIS**, faisant affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis président d'Intragaz;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 6^{ème} Demande modifiée visant à modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2023 et demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinage pour les sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien – Demande relative à l'approbation d'un cavalier tarifaire. »
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Trois-Rivières, ce 4^{ième} jour du mois de juillet 2023 :

DocuSigned by:

Rock Marois

0589E3717EDD42E

ROCK MAROIS

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi
à Montréal, ce 4^{ième} jour du mois de juillet 2023

Karina Vakhroucheva

A265EF2DB85E45A

Karina Vakhroucheva # 239 583
Commissaire à l'assermentation
pour le Québec